

Saint-Hélen

Cantine : des tarifs hors-commune remis en question

Les tarifs de la cantine ont à nouveau fait rebondir les débats lors du conseil municipal. Olivier Boixière, se faisant porte-parole des élus de la minorité, a manifesté son désaccord avec le fait d'établir un tarif spécifique plus élevé, aux enfants hors-commune. « **Les communes qui nous entourent ne pratiquent pas cette différence de tarif. Je considère que 0,90 € d'écart, ce n'est pas bien, un enfant est un enfant et d'où qu'il vienne il doit manger** ».

Pragmatique, Pascal Perrin a justifié ce choix en précisant que d'autres communes aux alentours appliquent cette différence dans leurs tarifs.

« **Les contribuables paient des impôts sur la commune pour des services qui leur sont rendus. On accueille des gens qui viennent de l'extérieur, mais qui ne participent pas au financement de ces services. Le reste à charge des repas et des Tap est important, et j'estime qu'il est possible de leur demander un montant différent** ». Les tarifs ont finalement été adoptés avec une augmentation de 0,05 € soit un prix du repas à 3,10 € pour les enfants de la commune (1,70 € à partir du troisième enfant) et 4 € pour les enfants hors commune, (2,20 € à partir du troisième enfant).